



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Innosuisse – Agence suisse pour
l'encouragement de l'innovation

CH-3003 Berne, Innosuisse

Conseillers fédéraux
Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin
Monsieur le Conseiller fédéral Ignazio Cassis
Palais fédéral
3003 Berne

Notre réf.: AK/ega
Berne, le 3 avril 2019

900330

041.623-6

Date:	08. APR. 2019
À	VI
Pour:	Rép. à la sign. IC Rép. à la sign. ligne Information
Délai:	

Consultation sur le projet d'accord institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne

Messieurs les Conseillers fédéraux,

Au nom d'Innosuisse, nous tenons à vous remercier de nous avoir consulté sur le projet d'accord institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne.

A la suite de notre réunion du 22 février dernier au Bernerhof, nous avons l'honneur de vous transmettre ci-dessous notre prise de position concernant cet accord. Nous précisons que cette dernière ne prend pas en compte les intérêts légitimes des autres parties consultées et doit donc être mise en contexte.

La coopération scientifique entre les acteurs suisses et européens est très importante pour les milieux académiques suisses, le Fonds National Suisse et pour Innosuisse, dans la mesure où notre pays est intégré dans l'écosystème de la recherche et de l'innovation européen. A ce titre notre pays ne peut agir seul. Il est par conséquent indispensable qu'il reste proche de ses voisins européens dans ces domaines d'activité.

Dans cette logique, il est important de maintenir de bons rapports avec l'Union européenne et la conclusion d'un accord institutionnel devrait être de nature à améliorer le climat de collaboration et la prévisibilité des interactions. Cet accord semble favoriser les chances pour la Suisse de participer activement aux programmes de recherche européens dès 2021.

André Kudelski
Président du Conseil d'administration
Tél. +41 21 732 01 03
andre.kudelski@nagra.com
Innosuisse – Agence suisse pour l'encouragement de
l'innovation
Einsteinstrasse 2, 3003 Berne
www.innosuisse.ch

Toutefois, il nous semble aussi important de considérer que l'Union européenne n'est pas dans une période de grande stabilité. A côté d'un douloureux processus de Brexit, on observe une montée des courants anti-européens au sein même de l'Union. Ces éléments sont la source de nombreuses incertitudes et il y a de fortes chances – ou risques – que la façon dont Bruxelles traitera la Suisse dépende de la solution trouvée avec le Royaume-Uni.

Concrètement, Innosuisse est favorable à un accord institutionnel avec l'Union européenne dans la mesure où il pérennise les relations entre les deux parties. Il conviendra toutefois d'être attentif à ce que les accords bilatéraux et en particulier ceux touchant la collaboration scientifique soient respectés par l'Union européenne autant sur la forme que sur le fond et dans leur esprit.

Vues les nombreuses incertitudes actuelles – renforcées par la perspective des prochaines élections européennes – il nous paraît important de procéder à une analyse complète des risques, permettant de déterminer la solidité des accords bilatéraux actuels et futurs entre la Suisse et l'Union européenne, en regard du nouvel accord institutionnel et des scénarios possibles en cas de Brexit non maîtrisé.

Nous suggérons ainsi d'analyser de manière détaillée les scénarios dans lesquels Bruxelles viendrait à ne pas appliquer des accords existants, à les résilier ou à ne pas les reconduire, quelles seraient les réponses que la Suisse pourrait donner, ainsi que de voir dans quelle mesure l'accord institutionnel fortifierait ou affaiblirait la capacité de mettre en place des solutions alternatives, voire des mesures de rétorsion.

Enfin, nous considérons important de veiller à maintenir notre capacité de développer de nouvelles collaborations internationales notamment dans le domaine de la recherche et de l'innovation au-delà de l'Union Européenne, par exemple avec le Royaume-Uni, les États-Unis, le Canada et Israël, quatre acteurs performants dans les domaines académique, de la recherche et de l'innovation.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à la présente lettre, veuillez agréer, Messieurs les Conseillers fédéraux, l'expression de nos sentiments distingués.



André Kudelski
Président du Conseil d'administration